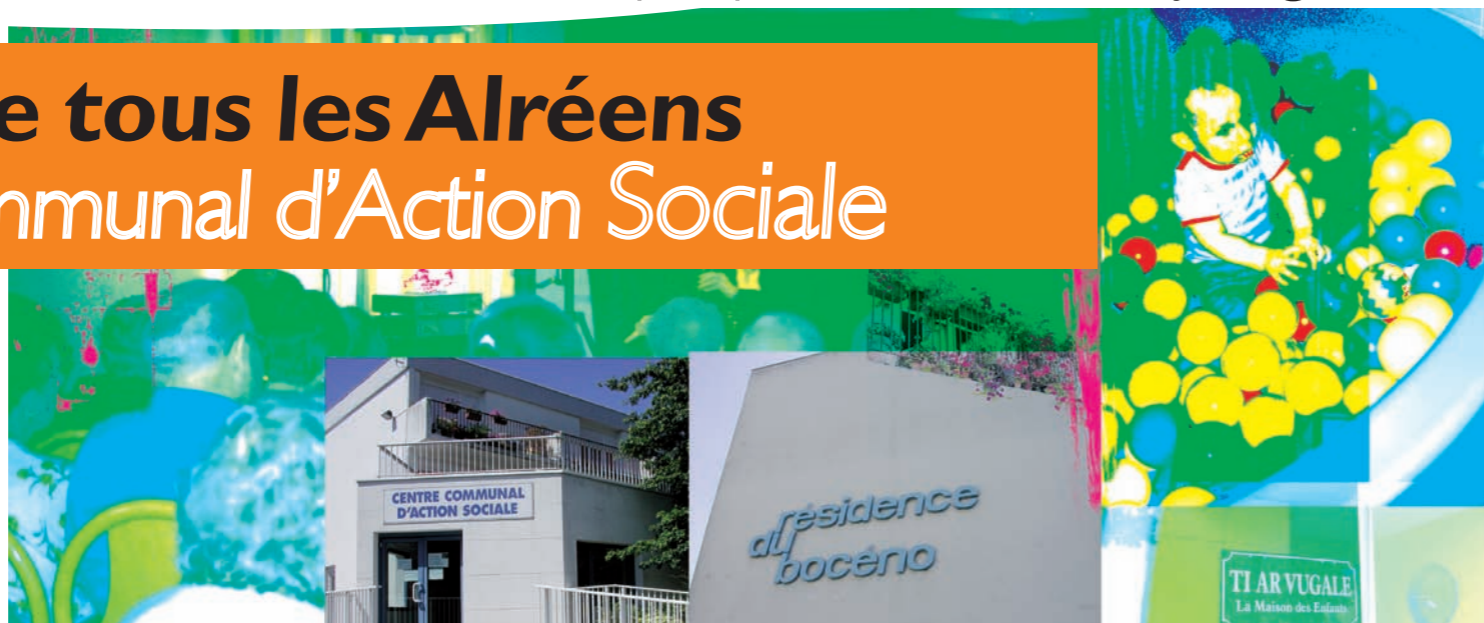


De la petite enfance aux personnes âgées, son action touche l'ensemble de la population alréenne. Le Centre communal d'action sociale d'Auray (CCAS) adapte son champ d'intervention aux besoins de chacun. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, sous la nouvelle direction d'Olivia Bourel, son organisation est déclinée en trois pôles : le pôle social et maintien à domicile, le pôle petite enfance et le foyer-logement.

## Au service de tous les Alréens Le Centre Communal d'Action Sociale



### EN CHIFFRES

- >1 537 382,55€ de budget
- >1 433 935,49€ de fonctionnement
- 103 447,06€ d'investissement
- > 482 500€ de subventions de la commune
- Les moyens humains sur les trois pôles
- >117 agents
- >21 métiers : cuisinier, animateur social, agent d'entretien, aide ménagère, agent administratif, psychomotricienne...

### Contact

**Centre communal d'action sociale**  
4 rue du Docteur Laënnec  
Téléphone : 02 97 24 23 72  
Télécopie : 02 97 29 08 04  
Heures d'ouverture au public :  
Du lundi au vendredi 9h à 12h30  
et 14h à 17h30  
Plus d'infos sur [www.auray.fr](http://www.auray.fr)  
(rubrique Social-solidarité)

Service public de proximité, le CCAS a une personnalité juridique distincte de la mairie. Mais des liens étroits existent : le CCAS est un acteur majeur de la politique sociale municipale. Établissement public communal, il est géré par un conseil d'administration composé d'élus municipaux, de représentants d'associations et présidé par le maire, Michel Le Scouarnec.

Le CCAS offre un accompagnement, au quotidien, à un public divers et varié, afin d'éviter toute forme d'exclusion. Il est le gestionnaire de services d'aide et d'accompagnement ainsi que d'établissements d'accueil pour la petite enfance et pour les personnes âgées. Il travaille en partenariat avec les services du Département, de l'État et des organismes divers (associations...).

### L'aide sociale

#### Aider et être solidaire

L'aide sociale légale, mission principale du CCAS, est l'expression de la solidarité collective à l'égard des personnes qui sont confrontées à des difficultés socio-économiques. Aide d'urgence, elle intervient en dernier recours. À ce titre, le CCAS participe à l'instruction des dossiers d'aides sociales (Revenu de solidarité active/RSA, Cou-

verture maladie universelle de base ou complémentaire, allocation adulte handicapé, carte d'invalidité...) et transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité (Conseil général, caisse d'allocations familiales...).

L'action du CCAS se concrétise également par l'aide sociale facultative, attribuée selon

des conditions de ressources : le fonds énergie-eau, le fonds d'aide aux jeunes, les chèques services, les colis alimentaires, les prêts et secours exceptionnels...

Le CCAS est chargé des missions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune. Parmi elles, les jardins familiaux, les vacances et sorties familia-

les, la gestion de 3 des 6 logements d'urgence de la ville (l'association La Sauvegarde gère les 3 autres), l'accueil des sans-abri, ouvert de jour toute l'année et la nuit depuis le 1<sup>er</sup>

novembre 2009, la domiciliation des personnes sans résidence stable (dès lors qu'une demande de RSA ou CMU lui a été formulée) et la médaille de la famille française.

### EN CHIFFRES

- 780 familles différentes reçues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008
- RMI : 119 dossiers instruits en 2008
- Fonds d'aide aux jeunes : 304 aides accordées pour un montant de 34 984€.
- Fonds Énergie-eau : 278 aides accordées en 2008 pour un montant de 27 886€.
- Chèques services (pour les dépenses alimentaires et d'hygiène uniquement) : 180 dossiers instruits, 146 familles bénéficiaires pour un montant de 24 000€.

### Médaille de la famille 2010 :

inscription avant le 31 décembre 2009

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes « qui élèvent ou qui ont élevé dignement au moins quatre enfants, dont l'aîné est âgé d'au

moins 16 ans ». Afin de rendre hommage à leurs mérites et leur témoigner la reconnaissance de la Nation, il existe 3 degrés de récompenses : l'or (8 enfants et plus), l'argent

## Jean-François Dréan,

adjoint au maire chargé des Actions sociales,

du Logement, des Solidarités

## & Jacqueline Le Guidec,

conseillère municipale déléguée aux Solidarités.



Accueillir, écouter, conseiller, orienter... Ainsi pourraient être résumées les missions de Jean-François Dréan épaulé par Jacqueline Le Guidec. Dans l'intitulé de leurs fonctions, ces deux élus, natifs d'Auray, ont en commun le mot «Solidarités» au pluriel. Jacqueline Le Guidec propose un début de définition : «C'est une chaîne avec des maillons» aussitôt complétée par Jean-François Dréan «Il s'agit d'améliorer la situation des gens en difficulté, d'aider les personnes handicapées, les personnes âgées... Aujourd'hui, on constate que trop de gens se renferment, s'isolent». Et tous deux d'ajouter «Demain un accident de la vie peut toucher tout le monde, il est important de savoir qu'il existe une oreille attentive». Cette présence auprès de la population, Jean-François Dréan l'assure via sa permanence hebdomadaire du mardi matin, en mairie, mais également en fréquentant quotidiennement le CCAS : «J'y passe 2 à 3 heures par jour!». Si cet ingénieur électronicien à la retraite n'en est pas à son premier mandat (conseiller municipal depuis 2001, adjoint aux Affaires sociales depuis 2005), Jacqueline Le Guidec, elle, a intégré l'équipe municipale lors des élections de 2008. C'est en s'investissant auprès des personnes fragilisées en tant que gérante de tutelle bénévole depuis 2004, qu'elle songe à élargir son action sociale en s'engageant en politique. Cet engagement s'enracine également dans son histoire familiale. Le père de celle qui a grandi au dessus du café de l'abattoir, rue Redien, était un cheminot et un syndicaliste militant. Jean-François Dréan doit aussi son actuelle participation à la vie de la cité à un terreau familial imprégné des valeurs de gauche. Son père a défendu l'école publique à la direction de l'école et des cours complémentaires du Loch. Aujourd'hui, tous deux se tiennent à la disposition de celles et ceux, jeunes ou moins jeunes, qui en ont besoin.

... suite

(6-7 enfants) et le bronze (4-5 enfants). La cérémonie a lieu le jour de la fête des mères. Les candidatures ou les propositions pour l'année 2010 doivent être déposées auprès du CCAS avant le 31 décembre 2009.

## COLLECTE de la BANQUE ALIMENTAIRE

du 26 au 28  
novembre 2009

La Fédération française des Banques Alimentaires collecte, gère et partage des denrées alimentaires. Son action se fonde sur le don, le partage, le bénévolat et le mécénat. Les Banques Alimentaires s'approvisionnent toute l'année auprès de plusieurs sources (industries agroalimentaires, producteurs...). Une fois par an, elles font également appel à la générosité du grand public à l'occasion de collectes dans les grandes surfaces : elles auront lieu à Auray, du 26 au 28 novembre 2009.

### Contacts

**Pôle petite Enfance  
Ti Ar Vugale**

Place du Gohlérez  
Tél. : 02 97 24 21 03

**Relais assistantes  
maternelles**

Tél. 02 97 24 03 75

Plus d'infos sur  
[www.auray.fr](http://www.auray.fr)

(rubrique jeunesse)

## Séniors

### Bien vieillir à Auray

Le CCAS est gestionnaire du foyer-logement Le Bocéno, comprenant 80 appartements pour des personnes autonomes de plus de 60 ans. Des sorties touristiques et culturelles y sont proposées ainsi que des goûters récréatifs, des ateliers mémoire, de la gymnastique douce... Tous les ans, le foyer-logement participe activement à la Semaine bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées.

Par ailleurs, via ses services aide-ménagères et de portage de repas à domicile, le CCAS œuvre pour le maintien à domicile et pour l'insertion des seniors - et des personnes handicapées - dans la société. Il tient également le registre des personnes isolées et le registre pandémie grippale.

**Le goûter dansant** Le CCAS organise un goûter dansant, le jeudi 17 décembre, à partir de 15h, à l'Espace Athéna. Gratuit, il est réservé aux Alréennes et Alréens de 65 ans et plus. Les inscriptions, obligatoires, se font auprès du CCAS jusqu'au 11 décembre.



La semaine bleue au foyer logement : les résidents assistent au spectacle du groupe «Swing Girls and Boys», le lundi 12 octobre.

## Petite enfance

### S'adapter au rythme de vie des familles

Le CCAS œuvre afin d'offrir un cadre épanouissant et sécurisant aux enfants de 0 à 4 ans. Ti Ar Vugale, la maison de l'enfance ouverte en 2003, propose un multi-accueil du lundi au vendredi. Ti Ar Vugale est une structure collective où les enfants accueillis bénéficient de nombreuses prestations : activités, sorties, travail avec une psychomotricienne, découvertes culturelles... Le Pôle multi-accueil dispose de 45 places. Il propose plusieurs formules d'accueil adaptées au rythme de vie des familles : accueil régulier, occasionnel, d'urgence mais aussi, depuis septembre 2007, péri-scolaire. Les enfants scolarisés de moins de 3 ans bénéficient d'un accueil péri-scolaire les mercredis et pendant les vacances scolaires. Huit places sont ouvertes. Deux sont actuellement disponibles. Deux autres services sont présents au sein de la structure. Le lieu d'accueil enfants-parents (LIEP) est ouvert, deux fois par semaine, gratuitement et sans formalités, à tous les parents, grands-parents et futurs parents. Il s'agit d'un lieu de rencontre - pas de garde - encadré par des professionnels dans un environnement ludique, qui vise à favoriser la socialisation de l'enfant.

Une autre formule de garde est proposée par le Relais assistantes maternelles (RAM). Il assure le lien entre les parents et les assistantes maternelles ayant reçu l'agrément du Conseil général. Le RAM informe les parents sur leurs droits et devoirs en tant qu'employeur. Des matinées d'éveil sont organisées pour les assistantes maternelles et les enfants.



Comme un poisson dans l'eau...